



Lettre type pour informer un consommateur sur sa faculté de résiliation

Conseils pratiques publié le **01/09/2015**, vu **1489 fois**, Auteur : [Isidor Beautrelet](#)

Après avoir publié un article sur la résiliation des contrats avec clause de reconduction tacite, dans lequel j'ai revêtit la cape du défenseur des consommateurs, j'ai décidé cette fois-ci d'éclairer les professionnels en publiant une lettre type d'information sur la faculté de résiliation.

Lettre recommandée avec accusé de réception a envoyé dans un délai de trois mois au plus tôt et un mois au plus tard avant la date butoir de résiliation

[Nom Prénom]

[Adresse]

[Code postale Ville]

[Nom Prénom du client]

[Adresse]

[Code postale Ville]

Fait à le

Objet : Information de votre faculté de résiliation

Madame, Monsieur,

Nous attirons votre attention sur le contrat X (décrire brièvement l'objet) que vous avez souscrit auprès de notre société le [date de souscription] et qui arrivera à échéance le [date d'échéance]

En application de l'article L. 136-1 du Code de la consommation, nous vous informons que vous avez la faculté de résilier ce contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, et ce jusqu'au [date butoir de résiliation]

Passé ce délai, il sera reconduit tacitement conformément à la clause [indiquer la clause prévoyant la tacite reconduction]

Formule de politesse

Signature